

Modalités d'inscriptions activités Hebdomadaires et Ecole de Musique

Les cours de l'année 2022/2023 débuteront le lundi 12 septembre 2022

INSCRIPTIONS :

A l'école de musique - Pôle culturel confluence du lundi 5 septembre au vendredi 9 septembre de 17h à 19h.

N'hésitez pas à contacter votre professeur d'instrument pour réserver un créneau dès que possible.

Aux activités sports/loisirs - Espace Lutéva du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous pourrez si vous le souhaitez, constituer votre dossier administratif en nous transmettant les documents suivants :

- dossier administratif complété,
- justificatif de domicile (original de facture EDF ou téléphone fixe),
- attestation d'assurance responsabilité civile 2022/2023,
- certificat médical datant de moins de trois mois pour les activités sportives.

Nous attirons votre attention sur le fait **qu'aucun dossier incomplet ne sera accepté.**

Afin que nos services puissent vous indiquer si vous pouvez prétendre à un abattement et vous en faire bénéficier, vous devrez fournir en complément votre :

- livret de famille,
- avis d'imposition ou de non-imposition de l'année 2021 sur les revenus 2020.

Si vous souhaitez rencontrer les professeurs de l'Ecole de Musique, rendez-vous **le mercredi 7 septembre 2022** de 13h30 à 18h à l'Ecole de Musique.